

# Approches de la sémantique phrastique

#### **PARAPHRASE**

Franck NEVEU, 2000, Lexique des notions linguistiques, Nathan, pp. 76-77.

Nous soulignons en gras.

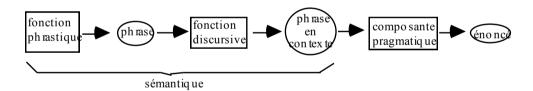
Dans le vocabulaire courant, la paraphrase désigne la reformulation sans valeur explicative d'un énoncé ou d'un texte. En linguistique, la notion se définit comme la reformulation d'une phrase mise en oeuvre pour dégager le sens d'un constituant ou d'un ensemble de constituants. Il s'agit donc d'une manipulation linguistique, qui présuppose dans la phrase, indépendamment de la situation d'énonciation, un invariant sémantique. Ainsi, deux phrases peuvent-elles être tenues pour paraphrastiques manifestent les mêmes conditions de vérité. La paraphrase peut être réalisée au moyen de certaines substitutions (synonymiques, connotatives, périphrastiques, lexico-syntaxiques) : ex. Il a fini son travail peut être paraphrasé par « Il a terminé son travail », Il a du travail par «Il a du boulot» Les bacheliers peuvent s'inscrire à l'examen par « Les titulaires du baccalauréat peuvent s'inscrire à l'examen », Il ne boit plus par « Il a cessé de boire », Des valises bloquent la porte par « La porte est bloquée par des valises », etc. Elle y sert fréquemment à identifier les ambiguïtés. Ainsi, la phrase J'ai fait porter les fleurs à Marie est-elle susceptible de recevoir deux paraphrases sémantiquement distinctes, ce qui atteste sa plurivocité : « J'ai fait porter les fleurs à Marie par quelqu'un » et « J'ai obligé Marie à porter les fleurs » (exemples empruntés à Catherine Fuchs, Les Ambiguïtés du français). La paraphrase est également exploitée en lexicographie, les mots qui forment les entrées des dictionnaires étant généralement définis par un ensemble de paraphrases correspondant à autant d'acceptions du terme. Enfin, en marge de la paraphrase linguistique au sens strict, qui repose sur une approche explicite du sens, et qui n'est pas soumise au contexte situationnel, on distingue une paraphrase pragmatique, qui repose sur une approche implicite (ou dérivationnelle) du sens, et dont la validité est nécessairement subordonnée au repérage de l'intention de communication qui est à l'origine du message : ex. Il pleut (paraphrase linguistique : « La pluie tombe »; paraphrases pragmatiques possibles selon les contextes : « On ne sort pas », « Ferme la fenêtre », « Il faut rentrer le linge », etc.). Linguistiquement, rien ne permet de prévoir la relation entre Il pleut et « On ne sort pas », « Ferme la fenêtre », ou « Il faut rentrer le linge ». Cette relation ne peut s'établir que dans le cadre d'une situation énonciative particulière.



## SÉMANTIQUE VERSUS PRAGMATIQUE

Robert MARTIN, 1992, Pour une logique du sens, PUF, p. 16. Seul le **contexte** rend équivalents ce que l'on dit (*C'est grand chez toi*) et ce que l'on « veut dire » (*Tu pourrais me loger*). Grande est la distance sémantique qui sépare de tels énoncés. Impossible de confondre ce lien pragmatique, labile et contingent, avec le lien nécessaire, invariant, sémantiquement stable, de la relation paraphrastique.

Nous soulignons en gras. Impossible de traiter en un même lieu des réalités aussi dissemblables. On en viendrait à des contradictions. Dans telles situations *C'est beau!* signifie « c'est laid » et *C'est bon!*, « c'est fort mauvais ». Les relations sémantiques sont des relations prévisibles, c'est-à-dire calculables; il n'en est pas ainsi des relations pragmatiques, dépendantes des situations discursives, aussi variables que les situations elles-mêmes. Comprise comme le lieu du « sens situationnel », la pragmatique peut difficilement être « intégrée ». Elle s'oppose à la sémantique ; elle n'en est pas une partie.



## INTERPRÉTABILITÉ

Franck NEVEU, 2000, Lexique des notions linguistiques, Nathan, p. 63.

L'interprétabilité désigne la conformité d'une phrase aux règles de la cohérence sémique. Certains lexèmes présentent des sèmes qui sont incompatibles, et leur association syntaxique est d'un coût interprétatif que l'on juge excessif, en dépit de la grammaticalité de la phrase, ce qui rend l'énoncé ininterprétable. C'est le cas par exemple dans L'écritoire ne suscitera pas les fougères pendant des litres. Mais le contexte peut être déterminant, et l'on pourrait ici, après tout, en imaginer un qui contribue à modifier cette évaluation. Certains énoncés poétiques contournent d'ailleurs avec une subtile ambiguïté ces règles de cohérence sémique.

Nous soulignons en gras.



#### **ISOTOPIE**

Franck NEVEU, 2000, Lexique des notions linguistiques, Nathan, pp. 63-64. La notion d'isotopie a été introduite en linguistique par Algirdas-Julien Greimas (Sémantique structurale), qui l'a importée du domaine de la physique. Chez Greimas l'isotopie linguistique est définie tout d'abord de manière très extensive pour désigner toute répétition significative d'unités linguistiques, quelle que soit la nature de ces unités (phonèmes, morphèmes, graphèmes, etc.). La notion sert donc à évoquer d'une part l'identité et la similarité, d'autre part l'appartenance à un champ ou à un lieu (isos et topos signifient respectivement en grec « égal » et « lieu ou place »). Par exemple, dans Les feuilles tombent, la redondance des morphèmes de pluriel dans chacun des trois mots de cet énoncé constitue une isotopie morphologique.

Nous soulignons en gras.

Mais Greimas s'est surtout attaché à développer une théorie de l'isotopie sémantique. Dans cette perspective la notion désigne la récurrence d'un sème ou d'un groupe de sèmes dans un énoncé ou un ensemble d'énoncés. Par exemple, dans Caroline se promène en chantonnant, on relève deux sèmes génériques communs à Caroline, se promène et chantonnant : les sèmes /animé/ et /humain/. La relation d'identité entre les trois occurrences de ces deux sèmes produit un effet d'équivalence entre les trois signifiés des mots qui les comportent. Cette récurrence sémique rend cet énoncé isotope. La sélection comme sujet grammatical du syntagme La cathédrale, qui comporte les sèmes génériques /non animé/ et /non humain/, créerait à l'inverse une rupture d'isotopie. On appelle *allotopie* une relation de disjonction entre deux sémèmes qui comportent des sèmes incompatibles. Ce qui est le cas de la paire La cathédrale/se promène et de la paire *La cathédrale/chantonnant*, respectivement allotopes. On appelle poly-isotopie, au sens le plus courant du terme, la propriété d'une séquence linguistique qui comporte plusieurs isotopies. François Rastier a montré, par exemple, comment dans le sonnet liminaire du recueil Poésies de Mallarmé, intitulé « Salut », l'entrelacs des trois isotopies génériques constitutives //navigation//, //banquet//, //littérature// joue sur la densité sémantique du texte et sur la plurivocité du lexique. On retiendra que la notion d'isotopie est une notion primordiale en sémantique du texte, et qu'elle joue un rôle crucial dans les faits de cohésion.



## **ANALYCITÉ**

Franck NEVEU, 2000, Lexique des notions linguistiques, Nathan, p. 63.

Nous soulignons en gras.

La notion d'analycité est principalement employée en sémantique logique. Elle décrit un mode particulier de vérité exprimé par des phrases définitionnelles. Si l'on cherche par exemple à déterminer les conditions de vérité d'un énoncé comme *Il neige*, on doit en passer par une confrontation avec le réel. Une vérification empirique (ouvrir la fenêtre et observer le temps qu'il fait) permettra d'établir si cet énoncé est vrai ou faux. En logique, ce type de proposition est appelé synthétique. Sa vériconditionnalité est contingente, puisqu'elle s'établit par rapport aux faits et qu'elle est ainsi susceptible de varier selon les circonstances. La vérité d'une phrase comme Les chimpanzés sont des singes (exemple emprunté à Robert Martin, Pour une logique du sens) est d'une autre nature, puisque cette phrase ne peut être fausse. Dans la mesure où le prédicat être un singe fait partie de la définition du mot chimpanzé, on dit que cette phrase est vraie par définition, autrement dit vraie en vertu de son contenu définitionnel. C'est une phrase analytique, donc une tautologie. Elle est vraie dans tous les mondes possibles. En raison du fait que leur vériconditionnalité n'est pas circonstancielle, les phrases analytiques sont fréquemment sollicitées pour l'examen des relations sémantiques entre les mots. Par exemple, la permutation des syntagmes sujet et attribut dans la phrase donnée plus haut (Les singes sont des chimpanzés), qui, si l'on maintient la valeur générique de l'article les, aboutit à une proposition fausse, puisque tous les singes ne sont pas des chimpanzés, permet de noter une relation de hiérarchie entre les deux substantifs, dite relation d'hyperonymie : singe est l'hyperonyme de *chimpanzé*.

#### VÉRICONDITIONNALITÉ

Franck NEVEU, 2000, Lexique des notions linguistiques, Nathan, p. 119.

Nous soulignons en gras.

La vériconditionnalité est une notion de sémantique logique qui postule que le sens d'un énoncé est subordonné aux conditions dans lesquelles la proposition qu'il contient peut être dite vraie ou fausse. Dans cette perspective, un énoncé a du sens s'il est possible de déterminer ces conditions. La phrase Une paupière pavée paradait presbytéralement est dépourvue de sens parce vériconditionnalité ne peut être établie; elle ne peut être dite vraie ni fausse. L'énoncé Les freins de ma voiture ont été refaits est pourvu de sens parce que sa vériconditionnalité peut être établie; il sera dit vrai ou faux selon ce que la confrontation avec le réel, autrement dit avec l'expérience, fera apparaître (les exemples sont empruntés à Robert Martin, Pour une logique du sens). L'interprétation



vériconditionnelle d'un énoncé n'est pas dépendante de la probabilité de son contenu propositionnel. Une assertion exprimant un procès dont la réalisation est improbable comme *J'achète une voiture neuve tous les vendredis à 15 h* doit être bien sûr tenue pour un énoncé pourvu de sens, puisque ce qui est exprimé ici ne porte pas atteinte à la vériconditionnalité de la proposition. Les conditions dans lesquelles celle-ci peut être dite *vraie* ou *fausse* restent déterminables.